

Assemblée Générale du Tennis Club Masnysien

18 septembre 2022

Accueil

Le président remercie J. Osowski, adjoint aux sports et M. Cardot, adjointe aux fêtes ainsi que D. Dupont, président de l'association Masny + et chef des services techniques de la ville.

Il excuse F. Sulli, nouvelle membre du conseil d'administration, M. Debailleul et R. Biedny, animateurs de l'école de tennis.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Bilan financier
- Bilan sportif
- Tarifs
- Questions diverses
- Election du conseil d'administration

Rapport Moral

La saison 2021/2022

* Année normale ou presque : le club a bien fonctionné malgré quelques perturbations cet hiver : tempête de début d'année qui a endommagé la toiture.

*Effectifs : 75 licenciés contre 65 la saison précédente. C'est relativement peu, puisque les cours étaient gratuits et que les jeunes pouvaient bénéficier d'un Pass Sport d'une valeur de 50 €. Les nouveaux adhérents pouvaient également bénéficier d'une licence découverte d'un montant de 3€ pour une durée de 3 mois.

* Ecole de tennis (pas seulement des moins de 18 ans) : fonctionnement normal ; merci aux animateurs. Calendrier honoré totalement + stages de Marion pendant les vacances.

- 38 jeunes inscrits contre 34 la saison précédente : comprenant les élèves de l'école de tennis ainsi que les jeunes participant aux compétitions.

- 5 adultes pour des cours, pratique du tennis loisir.

Nous avons des moniteurs en qui on peut avoir confiance, le calendrier a été respecté. C'est une grande sécurité pour le club

* Tennis à l'école : là aussi retour à la normale 10 matinées par trimestre. Merci à la commune pour la subvention bus.

* Evènements qui ont jalonné l'année :

- barbecue AG

– Téléthon (110 € env.)

– Annulation Noël : à cause des conditions sanitaires

– Tournois Tiot Batiche : il ont eu lieu la 1^{ère} quinzaine de mai. Le tournoi jeune et la tournoi adultes ont été remporté par le même jeune, preuve de la qualité de l'école de tennis.

– Fête de l'école de tennis

– Pas de participation aux quartiers d'été (indisponibilités)

Les perspectives fixées à l'AG 2021 à peu près respectées...

Questions matérielles

Grand merci aux services techniques :

-l'entretien des courts extérieurs, l'élagage de la haie côté sud, les réparations d'urgence : électricité, informatique, toiture après la tempête de début d'année.

- problème de l'accès omnisports salle de tennis : car intrusions (groupe de jeunes en partie du club à l'intérieur en hiver, à l'extérieur en été).

- Problème important à régler (priorité) : remise en état de la fermeture du portillon, ventouse électrique ? C'est un problème de sécurité.

-Maintenance en bon état des courts extérieurs, remise en état de la toiture de la salle de tennis, sans oublier le sol de la salle de tennis qui se fendille et se dégrade à certains endroits.(à quelle échéance ?)

*Perspectives très modestes pour le club :

rester en bonne santé et continuer à vivre le plus normalement possible malgré les inquiétudes (sanitaires , énergie et ce qu'on ne connaît pas encore).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier.

➞ Le solde :

Notre solde bancaire au terme de la saison écoulée s'élève à **12 561.19 €**. Il s'explique comme chaque année par le versement de la subvention municipale 2022 au terme de notre saison pour un montant de **5 150 €**.

➞ Les recettes du club : Elles s'élèvent au total à **8 649 €** et se composent des postes suivants :

⇒ Les subventions : **5 350 € soit 62 % de nos recettes.**

La **subvention de la mairie** de Masny représente **60%** de nos recettes soit **5 150 €** :

Ce poste est fondamental et il montre que l'ensemble des projets que nous montons : *école de tennis, perfectionnement jeunes, tennis à l'école*, sont des projets coûteux et qui ne sont possibles que par ce que nous avons le soutien de la municipalité de Masny en particulier.

Subvention de la ligue des Flandres :

- subvention de **200 €** pour la mise en place de l'opération tennis à l'école.

⇒ Les adhésions : **3 129 €**. Cela représente **36 % de nos recettes.**

Il s'agit des sommes demandées aux adhérents pour leur inscription à la Fédération Française de Tennis. Gratuité des cours cette année. L'effectif du club est passé de 65 à 75 adhérents (38 jeunes et 37 adultes)

⇒ Partenariat publicitaire: **100 € soit 1% de nos recettes.**

Renouvellement du contrat pour le panneau publicitaire de l'entreprise JEDREZAC DURETZ pour un montant de 100€.

⇒ Les animations : **70€ soit 1% de nos recettes.**

Il s'agit du montant demandé pour l'inscription adulte au tournoi interne de cette année.

☞ Les dépenses :

Elles s'élèvent au total à **8 268 €** et se composent des postes suivants :

⇒ La compétition : **735 € soit 9% de nos dépenses annuelles**. C'est l'ensemble des dépenses liées à la pratique du tennis dans le cadre des compétitions organisées par la FFT, que ce soit pour les adultes ou les enfants. On y retrouve cette saison les dépenses liées au tournoi interne et achats de balles.

⇒ La formation : **4 118 € soit 50 % de nos dépenses annuelles.**

C'est le poste de dépenses le plus important. Il comprend :

- les indemnités accordées aux initiateurs de l'école de tennis
- la rémunération des brevetés d'Etat qui interviennent en école de perfectionnement et dans le projet initiation du tennis à l'école.
- les frais de formation

⇒ Le fonctionnement : **863 € soit 10% de nos dépenses annuelles.**

Ce montant représente les dépenses liées à l'abonnement internet nécessaire pour la réservation des cours à distance, à l'achat de matériel de tennis, à l'assurance responsabilité civile, à l'achat de textile.

⇒ L'animation : **811 € soit 10 % de nos dépenses annuelles.**

On retrouve à ce poste toutes les activités menées par le club pour apporter une vie et un dynamisme, pour marquer ainsi les grands moments de la saison.

- Ecole de tennis : fête de l'école de tennis au mois de juin.
- Tournoi interne, assemblée générale suivie d'un barbecue.

⇒ La ligue : **1 741 € soit 21 % de nos dépenses annuelles.**

Il s'agit de ce que nous reversons à la ligue et à la FFT sur chaque inscription prise par le club. Pour que le club soit agréé FFT et puisse être reconnu par la fédération, participer à ses compétitions, être éligible à des aides, il faut reverser à la fédération 30 € pour l'adhésion d'un adulte et 20 € pour l'adhésion d'un enfant .

⇒ BILAN :

Le solde entre nos recettes et nos dépenses est cette année un excédent de **381€**.

Merci encore à la municipalité, aux entreprises partenaires et au soutien de tous nos adhérents.

Bilan sportif

Interclubs

Hiver comme été : 1 équipe jeunes 2 équipes Seniors

En Hiver : 1 équipe 55 ans

Au printemps : 1 équipe 60 ans

Résultats honorables cette saison, aucune équipe n'est dernière de son groupe.

Voici les joueurs les mieux classés du club :

Nom	Prénom	né en	Classement
Hochedez	François	1984	30
Roszyk	Julien	2008	30
Daouk	Naël	2003	30/1
Le Bideau	Victor	2002	30/2
Vandeveld	Florian	2007	30/2
Réant	Jérôme	1975	30/2
Truffier	Baptiste	2004	30/2
Villette	Bernard	1956	30/2

Caudron	Didier	1957	30/2
Hochedez	Désiré	1954	30/3
Lamour	Jacques	1951	30/3

Il y a deux ans, les jeunes surlignés ne seraient pas apparus si haut dans le classement. Cela prouve encore que la politique de notre école de tennis porte ses fruits. Bravo pour leur parcours.

Le bilan sportif est adopté à l'unanimité.

Tarifs 2022/2023

Montant des licences FFT

Adultes : 32 € (+2€)

Jeunes : 22 € (+2€)

6 ans et moins 12 €

PROPOSITION DE TARIFS POUR 2022.2023

Par famille	Masnysien	Non-Masnysien
1 enfant (né en 2005 et après)	32 € (+2€)	52 € (+2€)
2 enfants	55 € (+4€)	85 € (+4€)
3 enfants	73 € (+6€)	108 € (+6€)
1 adulte	50 € (+2€)	68 € (+2€)
1 adulte + 1 enfant	70 € (+4€)	105 € (+4€)
1 adulte + 2 enfants	88 € (+6€)	123 € (+6€)
1 adulte + 3 enfants	111 € (+8€)	141 € (+8€)
2 adultes	90 € (+4€)	125 € (+4€)
2 adultes + 1 enfant	108 € (+6€)	143 € (+6€)
2 adultes + 2 enfants	131€ (+8€)	161 € (+8€)
2 adultes + 3 enfants	144 € (+10€)	179 € (+10€)
Supplément badge magnétique	8 €	8€

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Questions diverses

2 interventions de J Lamour :

- Disponibilité du court n°1 : en effet l'inscription au challenge Hainaut est tributaire de la disponibilité de la salle puisque les matches se déroulent en semaine.
Le président précise que si il est prévenu à temps, il pourra prévenir la directrice de l'école pour des changements de créneaux.

- Défibrillateur du cabinet médical : il a été dérobé et a fait défaut lors du décès d'un adhérent. Il n'a toujours pas été remplacé.
Les membres de la municipalité sont conscients du problème. Si remplacement, où placer le nouveau qui doit être accessible sans entrave ? Quel coût ?

Election du conseil d'administration

Liste des candidats à l'élection du Conseil d'administration

Saison 2022 – 2023

CARON Christophe	Membre sortant	
COUPIN Philippe	Membre sortant	secrétaire
HOCHEDÉZ Désiré	Membre sortant	président
LE BIDEAU Annie	Membre sortant	trésorière
MUREK Daniel	Membre sortant	
REGNIEZ Annick	Membre sortant	
ROCHE-MARCHAND Jennifer		
SULLI Françoise		
VANDEVELDE Claire	Membre sortant	

La liste est élue à l'unanimité. Le président, la trésorière et le secrétaire sont reconduits dans leur fonction

Le président clôt la séance et invite les personnes présentes au verre de l'amitié.